

## Assemblée Générale Annuelle

Le 5 avril 2016

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée  
présences et procurations
2. Lecture et approbation de  
l'avis de convocation
3. Lecture et approbation du  
procès-verbal de la dernière  
assemblée générale  
annuelle
4. Affaires découlant du  
procès-verbal de la dernière  
assemblée générale  
annuelle
5. Le rapport du Président
6. Affaires découlant du  
rapport du Président
7. Le rapport du secrétaire
8. Affaires découlant du  
rapport du secrétaire
9. États financiers 2015 et  
budget 2016
10. Approbation des faits et  
gestes des administrateurs
11. Élection des administrateurs
12. Nomination des vérificateurs
13. Cotisation spéciale 2016
14. Varia
  - a. FQAESC
  - b. Golf 2016
  - c. Procuration
15. Levée de l'assemblée

Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'Incendie

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com

Tél. : 514 684-2666

Sans frais : 1 866-996-2666

**CMEICI.COM**

Le 15 février 2016

### Avis aux membres de la Corporation

L'Assemblée générale annuelle, des membres de la Corporation des Maîtres Entrepreneurs en Installations Contre l'Incendie dans la province de Québec, sera tenue au Château Royal, 3500 boulevard du Souvenir, Laval, Québec à **9h<sup>00</sup> le mardi 5 avril 2016**.

Le comité des mises en candidature, composé de M. Pierre Péloquin de Gicleurs Acmé, et M. Ron Cornelow de Gicleurs Modernes a recommandé unanimement le choix des personnes suivantes pour former le conseil d'administration de la Corporation pour l'année 2016.

Conseil d'administration proposé pour l'année 2016.

M.	Maurice Lareau	- président
M.	Pierre Péloquin	- vice-président
M.	Ron Cornelow	- directeur
M.	Marc Demers	- directeur
M.	Gilles Lafrance	- directeur
M.	Marc Turgeon	- directeur
M.	Stéphane Massie associés)	- directeur (représentant des Membres
M.	Richard Dalpé	- secrétaire-trésorier

Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'Incendie

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com

Tél. : 514 684-2666

Sans frais : 1 866-996-2666

**CMEICI.COM**

Il est prévu aux règlements de la Corporation que les membres qui ne font pas partie du comité des mises en candidature ont le privilège de soumettre des candidats aux postes d'administrateurs, pourvu que les candidatures soient soumises par écrit, signées par au moins cinq membres en règle et signées par chacun des candidats qui signifie alors son consentement à servir comme administrateur, s'il y a lieu.

Auriez-vous l'amabilité de signer la procuration ci-jointe, que vous assistiez ou non à l'assemblée et la retourner au bureau dans l'enveloppe ci-jointe.

Comme par les années passées, l'assemblée se tiendra en même temps que l'exposition annuelle de la corporation. Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer. Vous avez déjà reçu séparément les formulaires d'inscription au dîner causerie qui suivra l'assemblée annuelle.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.



Richard Dalpé

5 mars 2016

**Procès-verbal**

Assemblée annuelle des Membres de la Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'Incendie dans la province de Québec.

**Château Royal**

*3500 Boul. Du Souvenir, Laval, Québec*

Étaient présents-

Gicleurs Acme Itée  
Représenté par M. Pierre Péloquin

Gicleurs Modernes inc.  
Représenté par M. Ron Cornelow

Protection Incendie Idéal inc.  
Représenté par M. Gilles Lafrance

Protection Incendie Roberts.  
Représenté par M. Gaétan Paré

Protection Incendie Viking inc.  
Représenté par M. Maurice Lareau

Tyco Feu et Sécurité Intégrés  
Représenté par M. Marc Demers

Richard Dalpé  
Secrétaire trésorier

Vézina Assurances Inc  
Représenté par M. Stéphane Massie

Était également présent comme invité-

M. Marc Turgeon de  
Protection Incendie Roberts

Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'incendie

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com

Tél. : 514 684-2666

Sans frais : 1 866-996-2666

**CMEICI.COM**

Étaient absents-

Gicleurs de la Mauricie inc  
Représenté par M. Sébastien Brulé

Gicleurs de l'Estrie inc.  
Représenté par MM. Denis Provencher

Gicleurs du Nord  
Représenté par M. Jean Gélinas

Tuyauterie N.R.J. Inc  
Représenté par M. Jacques Néron

La corporation avait reçu les procurations des compagnies suivantes nommant M. Maurice Lareau comme mandataire.

Gicleurs de l'Estrie inc.  
Gicleurs du Nord  
Tuyauterie N.R.J. Inc

M. Maurice Lareau, président de la Corporation, agit comme Président de l'assemblée.

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président constate que les membres présents constituent un quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 9h15 et il souhaite la bienvenue aux représentants des compagnies membres. Une copie de l'ordre du jour est remise à tous les membres et le président leur demande s'ils ont quelque chose à y ajouter.

Il est proposé par M. Ron Cornelow secondé par M. Gaétan Paré et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé.

**2. Lecture et approbation de l'avis de convocation :**

Après lecture de l'avis de convocation, il est proposé par M. Pierre Péloquin secondé par M. Marc Demers et accepté à l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé et adopté.

**3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 24 mars 2015.**

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, il est proposé par M. Stéphane Massie secondé par M. Ron Cornelow et accepté à l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé et adopté.

**4. Affaires découlant du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle :**

Traitées article par article.

**A) Nouveaux membres**

M. Dalpé a préparé une lettre d'engagement formel pour une période d'au moins 1 an à faire signer par le nouveau membre (vous en trouverez une copie ci-jointe). Il est proposé par M. Pierre Péloquin secondé par M. Marc Demers et accepté à l'unanimité que le formulaire soit approuvé et adopté.

**B) Paiements rapides**

M. Dalpé remet un rapport de plan d'action de la coalition daté du 21 mars 2016 au directeurs et en fait un bref résumé.

**5. Rapport du Président :**

Une copie du rapport du Président est remise à chacun des membres présents et le Président lit son rapport de fin d'année.

Il est proposé par M. Stéphane Massie secondé par M. Gilles Lafrance et accepté à l'unanimité que le rapport du Président soit approuvé.

**6. Affaire découlant du rapport du Président :**

Aucun commentaire

**7. Rapport du secrétaire :**

Une copie du rapport du secrétaire est remise à chacun des membres présents et le secrétaire-trésorier lit son rapport de fin d'année.

Il est proposé par M Pierre Péloquin secondé par M. Gaétan Paré et accepté à l'unanimité que le rapport du secrétaire-trésorier soit approuvé.

**8. Affaire découlant du rapport du Secrétaire :**

Aucun commentaire

**9. États financiers 2015 et budget 2016 :**

Chaque membre présent reçoit une copie des états financiers de la corporation au 31 décembre 2015, tel que présenté par les Comptables Belzile Tremblay, ainsi qu'une copie du budget 2016.

Le Président fait la lecture des états financiers avec ses commentaires appropriés.

Il est proposé par M. Stéphane Massie secondé par M. Ron Cornelow et accepté à l'unanimité que les états financiers pour l'année 2015 tel que soumis, soient approuvés, adoptés et que le président ainsi que le secrétaire de la Corporation soient autorisés à signer les états financiers des vérificateurs.

Après la présentation du budget 2016, faite par le Président, il est proposé par M. Marc Demers secondé par M. Ron Cornelow et accepté à l'unanimité que le budget tel que soumis, soit approuvé et adopté.

**10. Faits et gestes des administrateurs :**

Il est proposé par M. Marc Demers secondé par M. Pierre Péloquin et accepté à l'unanimité : *“Que tous les faits et gestes des administrateurs de la Corporation, depuis la dernière assemblée annuelle, tel que consignés ou décrits au registre des procès-verbaux ou dans les états financiers,”* soient approuvés.”

## **11. Élection des administrateurs :**

Le président fait lecture de la liste des candidats proposés comme Administrateurs de la Corporation pour l'année 2016, tel que soumise par le Comité de mise en candidature, présidé par M. Pierre Péloquin de Les Gicleurs Acme Ltée et de M. Ron Cornelow de Gicleurs Modernes

Ces personnes sont :

Monsieur Maurice Lareau	- Président
Monsieur Pierre Péloquin	- Vice- président
Monsieur Marc Demers	- Président ex-officio
Monsieur Ron Cornelow	- Directeur
Monsieur Gilles Lafrance	- Directeur
Monsieur Marc Turgeon	- Directeur
Monsieur Stéphane Massie	- Directeur (représentant de membres associés)
Monsieur Richard Dalpé	- Secrétaire-trésorier

Il est proposé par M. Gaétan Paré secondé par M. Gilles Lafrance et accepté à l'unanimité les recommandations du comité.

## **12. Nomination des vérificateurs :**

Monsieur le président Maurice Lareau suggère que les experts comptables Belzile, Tremblay soit retenue afin d'effectuer une mission d'examen des livres de la Corporation.

Il est proposé par M. Stéphane Massie secondé par M. Marc Demers et accepté à l'unanimité d'approuver la suggestion du Président.

### **13. Cotisations spéciales 2016 :**

Le budget adopté précédemment n'inclus pas de revenu de cotisations spéciales en 2016.

Il est proposé par M. Pierre Péloquin secondé par M. Marc Turgeon et accepté à l'unanimité d'approuver l'annulation de cette cotisation pour 2016 et que cette position sera révisée en 2017.

### **14. Autres sujets : (varia)**

**A) FQAESC (Fédération Québécoise des Associations d'Entrepreneurs Spécialisés en Construction) :**

La corporation s'est associée à cette fédération pour mieux servir les intérêts de notre industrie. En effet le RCAESICQ avait pratiquement cessé toute activité depuis la maladie de M. Morissette. N'oubliez pas le déjeuner causerie le 12 avril prochain à Montréal et celui le 14 avril à Québec pour financer l'action de la fédération dans son travail face à la révision des métiers lancée par la CCQ.

**B) Tournoi de golf 2016**

Notre tournoi de golf se tiendra jeudi le 18 août 2016, au Club de Golf Glendale sur le même parcours que l'an dernier.

**C) Procuration pour assemblées des directeurs**

Le président M. Maurice Lareau mentionne qu'à l'occasion il y a des problèmes pour avoir le quorum lors d'assemblée de directeurs et il n'est pas prévu dans les statuts de la corporation un remplacement de directeur à ces réunions. Il est soumis à l'assemblée un formulaire « Procuration pour représenter un directeur à une assemblée » pour permettre un remplacement d'un membre directeur lors d'une assemblée par un autre représentant de cette entreprise pour une assemblée spécifique. (Une copie du formulaire est jointe au procès-verbal.

Il est proposé par M. Ron Cornelow secondé par M. Marc Demers et accepté à l'unanimité d'approuver l'usage de substitution de directeur à une assemblée en employant le formulaire de procuration soumis.

**15. Levée de l'assemblée :**

Aucune autre question n'ayant été apportée à l'attention des administrateurs, il est proposé par M. Maurice Lareau, de lever l'assemblée à 10h45.



Maurice Lareau  
Président



Richard Dalpé  
Secrétaire-trésorier

## DEMANDE POUR DEVENIR MEMBRE

L'acceptation de cette demande est conditionnelle à l'approbation du bureau des directeurs de la corporation.

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Adresse complète :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

Je/nous demandons par la présente l'admission comme membre votant de la Corporation des maîtres entrepreneurs en installation contre l'incendie. Je/nous avons pris connaissance des statuts et règlements de l'association. À compter de l'acceptation de notre demande, nous nous engageons à respecter ceux-ci ainsi que toutes modifications pouvant y être apportées.

**Nom du principal officier :** \_\_\_\_\_

**Adresse complète :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Liste de 3 projets en cours ou complétés par votre entreprise :**

Projet			
Type de système			
Valeur			
Date début			
Date complété			
Nom de contact			
Téléphone			

**Nos plans sont révisés par :**

\_\_\_ Un ingénieur à l'emploi de la firme : Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de certification : \_\_\_\_\_

Province de certification : \_\_\_\_\_

\_\_\_ Sous-traitance Nom : \_\_\_\_\_

Compagnie : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Déclaration :**

Je, \_\_\_\_\_ atteste l'exactitude des informations contenue dans ce document. J'accepte la décision du bureau de direction concernant l'acceptation de cette demande. Je ferai en tout en mon pouvoir pour conserver et améliorer la réputation de l'industrie de la protection contre l'incendie. En tant que membre de la corporation CMEICI je m'engage au nom de mon entreprise à fournir une copie de mes rapports mensuels à la CCQ avec le paiement de ma cotisation mensuelle ou annuelle selon le cas. Suite à l'acceptation de cette demande, je m'engage à demeurer membre pour une période minimum d'un an et j'accepte de payer immédiatement le montant de la cotisation minimale annuelle de \$600 plus les taxes applicables. Il est entendu que ce montant pourra être déduit des cotisations mensuelles.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

Note : un chèque au montant de \$50.00 plus les taxes applicables doit accompagner cette demande.

## PLAN D'ACTION

DATE : 21 mars 2016

OBJET : Plan d'action – Suite de la première rencontre du Forum et du remaniement ministériel

---

### CONTEXTE

Suite aux démarches effectuées par la Coalition, l'ancien président du Conseil du Trésor a annoncé, le 30 octobre dernier, la réactivation du *Forum d'échanges sur les contrats des organismes publics dans le domaine de la construction* (ci-après Forum). Tel que précisé par M. Coiteux lui-même, cette annonce visait à établir un portrait de la situation et solutionner la problématique des retards de paiement dans la construction. Une première rencontre du Forum a eu lieu le 20 janvier, rencontre où tous les intervenants gouvernementaux concernés étaient représentés. Lors de celle-ci, un portrait de la situation a été dressé à partir du rapport de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et la volonté des représentants de la Coalition quant à la mise en place de solutions rapides, à la fois pour le secteur public et privé, a été exprimée.

### QUELQUES CONSIDÉRATIONS

1. La réception constatée lors de la première rencontre du Forum a été mitigée.
  - ⇒ Certains intervenants, comme le ministère des Transports, ne partageaient pas les constats du rapport de RCGT.
2. Depuis cette première rencontre, le premier ministre du Québec a procédé à un remaniement ministériel. Par conséquent, plusieurs des ministres concernés par le dossier des retards de paiement sont nouveaux.
  - ⇒ La priorité des fonctionnaires, notamment au Conseil du Trésor, est donc de briefer les nouveaux ministres.
3. La date de la prochaine rencontre du Forum n'a pas encore été déterminée.
4. « Réduire les délais de paiement aux entrepreneurs en construction »<sup>1</sup> était une des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats dans l'industrie de la construction.

### OBJECTIFS

La séquence d'actions proposée dans le présent document vise deux objectifs :

1. S'assurer que les nouveaux cabinets ministériels soient bien informés du dossier, du portrait de la situation et des solutions proposées par la Coalition.
2. Augmenter la pression sur ces cabinets ministériels concernés afin que les travaux du Forum avancent rapidement.

---

<sup>1</sup> Rapport final de la *Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats dans l'industrie de la construction*.

## ACTIONS

1. **Consolider la solidité des données contenues dans l'étude de RCGT.** Pour ce faire, deux actions peuvent être menées :

- a) Voir avec RCGT s'il est possible de produire quelques lignes venant appuyer la solidité des données dans l'étude d'impacts économiques.

Responsable :

- Steve Boulanger fait le suivi avec RCGT.

- b) Faire une demande d'accès à l'information auprès du ministère des Transports afin de connaître notamment :
  - Le nombre de contrats ayant fait l'objet de demandes au service de réclamations;
  - Le montant de ces contrats et de la réclamation en jeu;
  - La date du règlement.

Responsable :

- Luc Martin écrit un projet de lettre.

- c) Faire des demandes d'accès à l'information auprès d'autres ministères et organismes pertinents afin d'obtenir davantage de données probantes sur les délais de paiement.

Responsable :

- Chaque membre du comité directeur envoie à Steve Boulanger les :
  - Ministères et organismes à qui envoyer une telle demande;
  - Les éléments à recueillir.

2. **Ajuster la présentation PowerPoint** en vue des prochaines rencontres :

- Synthétiser les informations qui ont déjà été portées à l'attention des intervenants rencontrés
- Ajouter les plus récentes étapes
  - ⇒ Réactivation du Forum par Martin Coiteux
  - ⇒ Première rencontre du Forum
  - ⇒ Remaniement ministériel
- Axer davantage sur la nécessité d'une résolution rapide du problème, dans les secteurs public et privé

Responsable :

- Julie Senécal

**3. Organiser des rencontres** avec les cabinets des ministres concernés par le dossier des retards de paiements. Nous recommandons la séquence de rencontres suivantes :

- Cabinet du président du Conseil du Trésor
  - ⇒ Depuis le début des démarches, le Conseil du Trésor est l'intervenant privilégié dans ce dossier et le responsable du Forum.
- Cabinet de la ministre de la Justice
  - ⇒ La problématique relative particulièrement au secteur privé pourrait être résolue via cette intervenante.
- Cabinet de la ministre responsable des Petites et Moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional
  - ⇒ Les PME sont les premières touchées par les conséquences importantes des retards de paiement.
- Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Cabinet de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Responsable :

- TACT

**4. Remobilisation des députés de l'opposition** afin de faire pression sur les cabinets ministériels concernés :

- Un des objectifs de cette action est de fournir de l'information de qualité aux députés de l'opposition afin qu'ils puissent, le cas échéant, questionner le gouvernement lors de l'étude des crédits budgétaires.
- Communication (par téléphone ou en personne) afin d'informer les députés déjà rencontrés de l'état de la situation :
  - ⇒ Alain Therrien, député de Sanguinet et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie
  - ⇒ Éric Caire, député de La Peltre et porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour le Conseil du Trésor
- Sollicitation de rencontres avec d'autres députés pertinents :
  - ⇒ Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle
  - ⇒ Gaétan Lelièvre, député de Gaspé, porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du Trésor
  - ⇒ André Villeneuve, député de Berthier, porte-parole de l'opposition officielle en matière de PME
  - ⇒ André Lamontagne, député de Johnson, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie

Responsables :

- TACT organise les rencontres avec les porte-paroles dans l'ordre de priorité établi.
- Éric Côté monte un premier dossier pour les députés de l'opposition.
  - Les autres membres de la Coalition sont par la suite invités à transmettre des projets de question.

5. **Devenir le porte-parole des entrepreneurs** qui vivent les conséquences des retards de paiement en menant des actions de relations publiques au nom de la Coalition :
- Effectuer une veille médiatique sur les enjeux touchant les entrepreneurs de la construction qui pourraient être liés aux retards de paiement
  - Préparer un communiqué type qui devra être approuvé par le comité directeur de la Coalition
    - ⇒ Une liste de presse sera également préparée à l'avance
  - Lorsqu'un de ces enjeux apparaît dans l'espace public, publier un communiqué en réitérant l'urgence de solutionner la problématique
    - ⇒ Le communiqué sera publié sur les sites Internet des membres de la Coalition et envoyé à la liste de presse
    - ⇒ Le porte-parole de la Coalition répondra positivement, le cas échéant, aux demandes d'entrevue
  - Selon le développement du dossier, une sortie publique de grande envergure pourrait être organisée

Responsables :

- TACT prépare un projet de communiqué et une liste de presse.
- Les membres de la Coalition effectuent la veille médiatique.

Le 31 mars 2015

## **Rapport du Président**

En 2015 nos membres ont rapporté 702 322 heures due à la présence d'un nouveau membre qui s'est joint à la corporation jusqu'à la fin de 2015. Sans ce membre les heures auraient été de 639 322.

Pour les 3 premiers trimestres de 2015, nos membres, excluant le membre temporaire, ont rapportés 471 240 heures soit 42.3% (41% en 2014) des 1 114,870 heures déclarées à la CCQ. Le métier a eu une hausse de 0.2% des heures déclarées pour cette période.

Globalement les prévisions de la CCQ pour 2016 montrent une baisse dans le secteur industriel de 7.8% et une baisse dans le secteur institutionnel et commercial de 5.1%.

Voici un bref résumé des actions qui ont été effectuées au cours de la dernière année, par votre conseil d'administration.

### **Assemblées**

L'assemblée annuelle couvrant les opérations de l'année 2014 a été tenue le 23 mars 2015.

Quatre (4) assemblées trimestrielles d'ordre courante des administrateurs ont été tenues. Les dates de celles-ci figurent au rapport du secrétaire.

### **Membres**

Nous avons actuellement dix (10) membres parmi les entrepreneurs en gicleurs.

### **Membres-associés**

En 2015, vingt-sept (27) membres (24 en 2014) associés, soit fournisseurs et professionnels, ont payé leur cotisation.

Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'Incendie

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com  
Tél. : 514 684-2666  
Sans frais : 1 866-996-2666  
**CMEICI.COM**

## **Secrétaire**

Une copie du rapport de M. Richard Dalpé vous a été remise

## **Tournoi de golf et exposition annuelle**

Il y a eu 13 exposants lors de l'exposition 2015 et 81 personnes ont assisté au dîner causerie.

Le tournoi de golf a été comme par les années passées de grands succès avec une légère hausse de participation avec 68 joueurs et 22 personnes additionnelles au souper.

## **Comité de mise en candidature aux postes d'administrateurs de la Corporation**

À la réunion des administrateurs tenue le 09 février 2016, le comité pour cette année était formé de:

- M Pierre Péloquin, Gicleurs Acme
- M Ron Cornelow, Gicleurs Moderne

## **Fonds de placement**

Vous pourrez prendre connaissance de l'état de ces fonds lors de l'étude des états financiers un peu plus tard au cours de cet assemblé.

## **Budget**

Le budget de 2016 vous sera fourni pour discussion et approbation avec les états financiers qui sont inscrits à l'ordre du jour. Veuillez prendre note que si on ne tient pas compte des pertes sur les placements, le résultat de 2015 aurait été un bénéfice de \$2 303 et la perte réelle de 2014 aurait lui été de \$36 517. La différence en 2014 s'explique par une dépense extraordinaire au poste de publicité et promotion de \$31 040 pour développer un nouveau logo, refaire le site internet et produire une vidéo virale. Également les heures déclarées en 2014 étaient moindre qu'en 2015.

En terminant ce rapport, je remercie tous les administrateurs ainsi que les membres des comités de notre Corporation pour l'accomplissement de leur travail, car sans eux, la Corporation ne fonctionnerait pas.

Respectueusement vôtre,



Maurice Lareau  
Président

**Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'incendie**

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com  
Tél. : 514 684-2666  
Sans frais : 1 866-996-2666  
**CMEICI.COM**

Le 31 mars 2016

## Rapport du Secrétaire

### Assemblées des administrateurs:

L'assemblée annuelle couvrant les opérations de l'année 2014 s'est tenue le 24 mars 2015. Quatre (4) assemblées des administrateurs qui ont été tenues les 10 février 2015, 16 juin 2015, 15 septembre 2015 et le 1 décembre 2015.

### Communications aux membres

L'envoi de plusieurs invitations à des conférences et des communiqués de divers organisme ont été acheminé aux membres.

### Salon d'exposition:

En 2015 nous avons eu 13 kiosques d'exposition ainsi que plus de 81 personnes inscrites au diner causerie.

### Site internet:

Notre site internet le [www.cmeici.com](http://www.cmeici.com) a été renouvelé en 2014. Il est mis à jour régulièrement. Vous pouvez consulter entre autres les procès-verbaux des assemblées des directeurs.

### **Regroupement des Corporations et Associations d'Entrepreneurs Spécialisés de l'Industrie de la Construction du Québec (RCAESICQ)**

En 2015 ce regroupement n'a pas été vraiment actif. Depuis 2013, le RCAESICQ fait partie d'un front commun pour promouvoir l'adoption d'une loi dans le but d'accélérer le paiement aux entrepreneurs dans le milieu de la construction. Ce dossier a continué de progresser grâce au front commun qui avait été créer à cette fin.

Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'Incendie

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com

Tél. : 514 684-2666

Sans frais : 1 866-996-2666

**CMEICI.COM**

**Tournoi de golf :**

90 personnes ont participé à cet événement et je remercie chaleureusement les membres de leur participation.

**Travail de bureau :**

Tous les rapports de la corporation sont à date incluant l'information au registre des entreprises du Québec.

La vente de livres a eu une forte hausse due à deux grosses commandes d'institutions scolaires.

En terminant, je remercie les administrateurs pour leur collaboration et plus particulièrement M. Maurice Lareau pour sa patience et son support.



Richard Dalpé  
Secrétaire

**CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS  
EN INSTALLATIONS CONTRE L'INCENDIE POUR  
LA PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen	1
Résultats et évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 9

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de  
CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN INSTALLATIONS CONTRE  
L'INCENDIE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN INSTALLATIONS CONTRE L'INCENDIE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC au 31 décembre 2015 ainsi que des états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Le Groupe Belzile Tremblay Inc.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 22 mars 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108235

**CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN INSTALLATIONS CONTRE L'INCENDIE  
POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC**

**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**(non audité)**

	2015	2014
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Cotisations des membres	63 809	55 237
Ventes de livres	18 960	6 413
Expo-promotion	11 334	11 665
Tournoi de golf	10 962	11 282
Cotisations des membres associés	4 050	3 450
Intérêts et dividendes	2 714	6 801
Gain sur cession de fonds mutuels	1 513	1 152
	<b>113 342</b>	<b>96 000</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	48 324	47 943
Coût des livres vendus	14 966	7 626
Assemblée annuelle et exposition	11 693	10 249
Tournoi de golf	11 253	8 297
Loyer	8 000	8 000
Honoraires professionnels	2 375	2 375
Assurances	2 358	2 311
Association	2 206	2 166
Dépenses de bureau	2 190	2 057
Publicité et promotion	1 711	31 537
Téléphone	999	1 208
Dépenses de voyage	437	794
Mauvaises créances	300	-
	<b>106 812</b>	<b>124 563</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autre élément</b>	<b>6 530</b>	<b>(28 563)</b>
<b>Variation de la juste valeur des fonds mutuels</b>	<b>(13 713)</b>	<b>19 122</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(7 183)</b>	<b>(9 441)</b>
<b>Actif net au début</b>	<b>291 960</b>	<b>301 401</b>
<b>Actif net à la fin</b>	<b>284 777</b>	<b>291 960</b>

CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN INSTALLATIONS CONTRE L'INCENDIE  
POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2015  
(non audité)

	2015	2014
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	18 632	8 978
Débiteurs (note 4)	5 710	6 049
Stocks de livres	3 174	4 148
Frais payés d'avance	1 500	2 740
	29 016	21 915
Fonds mutuels, à la juste valeur	264 685	282 170
	293 701	304 085
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs (note 5)	8 924	12 125
<b>Actif net</b>		
Non affecté	284 777	291 960
	293 701	304 085

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN INSTALLATIONS CONTRE L'INCENDIE  
POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015  
(non audité)**

	2015 \$	2014 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(7 183)	(9 441)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gain sur cession de fonds mutuels	(1 513)	(1 152)
Variation de la juste valeur de fonds mutuels	13 713	(19 122)
	<b>5 017</b>	<b>(29 715)</b>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :		
Débiteurs	339	82
Stocks de livres	974	259
Frais payés d'avance	1 240	(2 740)
Créditeurs	(3 202)	3 993
	<b>(649)</b>	<b>1 594</b>
	<b>4 368</b>	<b>(28 121)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de fonds mutuels	(2 714)	(6 801)
Encaissement de fonds mutuels	8 000	18 190
	<b>5 286</b>	<b>11 389</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>9 654</b>	<b>(16 732)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>8 978</b>	<b>25 710</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>18 632</b>	<b>8 978</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. Statuts constitutifs et nature des activités**

La Corporation est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi spéciale du Québec, sanctionnée le 16 juillet 1964, et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle s'occupe de la promotion et de la défense en tant qu'organisme sans but lucratif.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Comptabilisation des produits**

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice en cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations sont constatées mensuellement à la réception des rapports des membres.

Les produits provenant des activités sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés et les dividendes lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Stocks de livres**

Les stocks de livres sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Corporation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instrument financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des fonds mutuels cotés en bourse.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015  
(non audité)

---

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3. Opérations entre apparentés

8 000 \$ (8 000 \$ en 2014) ont été versés à un administrateur à titre de loyer pour les locaux utilisés par la Corporation.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à leur valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie acceptée par les apparentés.

4. Débiteurs

	2015	2014
	\$	\$
Cotisations à recevoir	5 710	5 467
Taxes de vente à recevoir	-	582
	<hr/>	<hr/>
	5 710	6 049

**CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN INSTALLATIONS CONTRE L'INCENDIE  
POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2015**

**(non audité)**

---

**5. Crédoiteurs**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Fournisseurs et frais courus	<b>2 441</b>	7 830
Remises statutaires	<b>4 156</b>	4 295
Taxes de vente à payer	<b>2 327</b>	-
	<b>8 924</b>	12 125

---

**6. Instruments financiers**

**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédoiteurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre associé aux placements en fonds mutuels est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

**Corporation des Maîtres Entrepreneurs en Installation Contre l'Incendie**  
**Budget 2016**

	<b>2014 Actuel</b>	<b>2015 Budget</b>	<b>2015 Actuel</b>	<b>2016 Budget</b>
<b>REVENUS DE COTISATION</b>	<b>607 089</b>	<b>600 000</b>	<b>702 322</b>	<b>600 000</b>
Cotisation horaire	54 638	54 000	63 209	54 000
Cotisation minimum	600	600	600	600
Cotisation spéciale	0	0	0	0
Membres associés	3 450	3 600	4 050	4 050
<b>Total des revenus de cotisation</b>	<b>58 688</b>	<b>58 200</b>	<b>67 859</b>	<b>58 650</b>
<b>REVENUS D'ACTIVITÉS</b>				
Tournoi de golf	11 282	11 000	10 962	11 000
Assemblée annuelle et expo	11 665	11 000	11 334	11 000
Vente de livres	6 413	3 000	18 960	4 000
	29 360	25 000	41 256	26 000
<b>Coût des activités</b>				
Golf	8 297	11 000	11 253	9 000
Assemblée annuelle et expo	10 249	10 000	11 693	10 000
Achat de livres	7 626	2 700	14 966	3 400
	26 172	23 700	37 912	22 400
<b>Revenu brut des activités</b>	<b>3 188</b>	<b>1 300</b>	<b>3 344</b>	<b>3 600</b>
<b>Revenu brut d'opération</b>	<b>61 876</b>	<b>59 500</b>	<b>71 203</b>	<b>62 250</b>
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS</b>				
Salaires et bénéfices marginaux	47 943	48 360	48 324	48 360
Projet spécial (Paiement rapide)	500	0	0	1 000
Loyer	8 000	8 000	8 000	8 000
Communication	1 208	1 080	999	1 080
Assurances	2 311	2 350	2 358	2 500
Honoraires professionnels	2 375	2 500	2 375	2 500
Frais de déplacement	794	840	437	480
Dépenses de bureau	1 126	1 200	901	1 200
Intérêts et frais bancaires	412	600	594	600
Frais de cartes de crédit	410	575	626	680
Mauvaises créances	0	0	300	0
Frais site web	497	420	406	420
Publicité et promotion	31 040	2 900	1 305	1 500
Frais de représentation	25	240	0	240
Association	1 667	1 710	2 206	2 500
Divers	85	180	69	180
<b>Total des frais administratifs</b>	<b>98 393</b>	<b>70 955</b>	<b>68 900</b>	<b>71 240</b>
<b>REVENU NET AVANT PLACEMENTS</b>	<b>-36 517</b>	<b>-11 455</b>	<b>2 303</b>	<b>-8 990</b>
<b>REVENUS DE PLACEMENTS</b>				
Gain (perte) non réalisé sur placements	28 977	10 000	-13 713	0
Revenu de placements	5 034	5 000	4 227	3 000
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>34 011</b>	<b>15 000</b>	<b>-9 486</b>	<b>3 000</b>
<b>PROFIT (PERTE) DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 506</b>	<b>3 545</b>	<b>-7 183</b>	<b>-5 990</b>

Boucherville, le 10 février 2016

Monsieur Richard Dalpé  
Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
En Installations Contre l'incendie  
694 Le Laboureur  
Boucherville, QC. J4B 3S2

Sujet : Comité de mise en candidature  
Pour la direction de la Corporation en 2016

Monsieur Dalpé,

Suite à la réunion des administrateurs de la Corporation en date du 9 février 2016. Le comité pour la mise en candidature des membres qui formeront le bureau de direction de la Corporation en 2016 fut formé de Monsieur Pierre Péloquin de *Les Gicleurs Acme Ltée* et de Monsieur Ron Cornelow de Gicleurs Modernes.

Il nous fait plaisir de vous confirmer que les personnes indiquées ci-après ont accepté de former le prochain conseil d'administration de la Corporation.

M. Maurice Lareau	Protection Incendie Viking inc.	Président
M. Marc Demers	Tyco Simplex/Grinnell	Président ex-officio
M. Pierre Péloquin	Les Gicleurs Acme Ltée	Vice-Président
M. Ron Cornelow	Gicleurs Modernes	Directeur
M. Gilles Lafrance	Protection Incendie Idéal	Directeur
M. Marc Turgeon	Protection Incendie Roberts Ltée	Directeur
M. Stéphane Massie	Vézina assurances	Directeur, représentant les membres associés
M. Richard Dalpé		Secrétaire trésorier,

Bien à vous.



Pierre Péloquin  
Pierre Péloquin Président  
Les Gicleurs Acme Ltée

## Procuration pour représenter un directeur à une assemblée

Par la présente, je, \_\_\_\_\_, directeur élu de  
CMEICI représentant la compagnie \_\_\_\_\_  
nomme M. \_\_\_\_\_ de la même entreprise pour  
me représenter lors de l'assemblée des directeurs devant se tenir le  
\_\_\_\_\_. Ce dernier aura tous mes pouvoirs incluant celui de voter en  
mon nom au cours de cette assemblée.

Signé le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Corporation des Maîtres Entrepreneurs  
en Installations Contre l'incendie

694, rue Le Laboureur  
Boucherville (Québec) J4B 3S2

info@cmeici.com

Tél. : 514 684-2666

Sans frais : 1 866-996-2666

**CMEICI.COM**